

## Chapitre 2 : Patrimoine industriel : l'exégèse de solutions de réhabilitation

On peut dénombrer en France environ 700 bâtiments techniques et industriels qui sont protégés au titre des monuments historiques. Les deux tiers d'entre eux sont des moulins, mais, depuis les années 80, avec la prise de conscience de la valeur du patrimoine du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle dans son ensemble, ont été également classés des gares (celle d'Orsay a montré la voie), des sites métallurgiques, des sites d'extraction, des anciennes filatures, ... En 2000<sup>1</sup> sur

une centaine d'immeubles protégés au titre de la législation de 1913, on dénombre moins d'une douzaine de sites de production . Or dans rapport Loiseau<sup>2</sup>, il est souligné que :

« Protéger est une chose. Animer, faire vivre, supporter les charges d'entretien et de fonctionnement en est une autre ». D'où l'importance d'avoir des projets bien « pensés » pour le devenir du patrimoine industriel qui ont pour objectif de lui redonner une seconde vie. Qu'il s'agisse des immeubles protégés ou non, il n'y a pas de solution unique en la matière.

La réhabilitation d'un site industriel ne peut se poser dans les mêmes termes que les monuments « habituels » du fait de leurs spécificités. On ne peut pas tout détruire, mais on ne peut pas non plus tout « muséifier ». Il existe tout même d'autres solutions entre ces deux extrêmes qui peuvent mieux correspondre aux circonstances locales. D'autant plus qu'une réhabilitation réussie du patrimoine industriel d'une région peut être facteur de développement local. En effet, il peut renforcer l'image d'une identité locale que l'on veut créer ou faire rayonner au moyen du tourisme notamment. Il peut être également un moyen de création de nouveaux liens sociaux.

### ***Section 1 : Le patrimoine industriel face à son devenir***

Combien de friches sont à la recherche de nouveaux usages et de nouvelles légitimité dans notre société ? Toutes ne pourront pas devenir des musées ou des sites touristiques. Telle est la brutale question posée depuis la désindustrialisation. Beaucoup disparaissent, d'autres sont remaniés ou conservés.

---

<sup>1</sup> Journal Officiel du 22 avril 2001, en annexe VI.

<sup>2</sup> *Une politique pour le patrimoine industriel*, rapport présenté par le Préfet Philippe Loiseau, mars 1995, p.44.

## Paragraphe 1 : Une réhabilitation peu soucieuse du patrimoine

La démolition ou la reconversion qui ne prend pas en compte la valeur patrimoniale des bâtiments est malheureusement une réalité, certes compréhensible mais que l'on est pas obligé de justifier.

### **A/ De la démolition à la sauvegarde virtuelle**

L'industrie n'a pas su trouver une seconde jeunesse. Son enterrement est éminent. On peut toujours tenter de la remanier mais rien à faire. On entend déjà la détonation tant redoutée et tout s'effondre en quelques secondes<sup>3</sup>. Tout s'efface d'un seul trait là où tant d'énergie a fait l'histoire de la France industrielle. Lorsque l'on est jeune et que l'on voit « pétarader » le dernier haut-fourneau de Longwy (Lorraine), c'est amusant. Mais lorsque l'on grandit, on se rend compte du spectacle dont on a été le témoin. Les personnes présentes à ce moment là étaient toutes grisonnantes, elle avaient passé leurs vies à travailler sur ce site. Elles regardaient s'effondrer un pan de leur histoire et donc de la nôtre.

De plus la question des hauts-fourneaux est particulière car ils ne peuvent pas avoir d'autres usages. Le musée est sa seule chance de survie. C'est pourquoi il en reste si peu en France. Faut-il pour autant sortir les mouchoirs ? Peut-être pas ! Ce qui est sûr, c'est qu'il faut éviter que s'installe l'indifférence par rapport à ce qui se passe.

Le public a pris conscience de cette réalité par une démolition, celle des Halles de Baltard à Paris en 1970. Elles avaient pourtant obtenu l'avis favorable de la Commission supérieure des monuments historiques pour leur classement, mais le ministre de l'époque avait refusé en raison de la volonté du Président Pompidou de voir disparaître l'édifice<sup>4</sup>. Ce qui se passait, il y a presque trente ans, est encore d'actualité mais, souvent moins médiatisé comme la brasserie Amos à Metz rasée fin 1999. La prochaine victime de ce nettoyage est connue : il s'agira de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt<sup>5</sup>. Il n'y aura alors plus de grandes usines qui ont fait l'histoire de l'automobile à Paris, ni de lieux représentant les grandes luttes sociales.

Là ne s'arrête pas la rubrique nécrologique du patrimoine industriel, mais pour nous, si. Il est plus intéressant de savoir pourquoi un tel choix de démolition est pris ; plusieurs facteurs peuvent être pris en compte :

-tout d'abord on peut noter un manque de sensibilisation de la part des décideurs, notamment les propriétaires, même si l'on sait que des efforts sont réalisés<sup>6</sup>. Entre également en compte une conception sociologique du rejet du passé qui n'a fait que créer des frustrations chez les ouvriers en état de deuil industriel. C'est une vision « germinaliste » qui n'est pas toujours fondée cependant.

-puis il peut manquer de projet réalisable autour d'un site afin de redonner vie à un endroit déserté.

---

<sup>3</sup>Voir la photographie de l'entête du mémoire.

<sup>4</sup> Pierre-Laurent Frier, *Droit du patrimoine culturel*, PUF, Paris, 1997, p.91.

<sup>5</sup> Emmanuel de Roux, *Le patrimoine industriel, éd. du Patrimoine*, Paris, 2000, p.10.

<sup>6</sup>Cf Chap.1, Section 2, § 2, *Des partenaires à conquérir à la cause*.

-mais surtout ce qui joue fortement sur la décision, est que dans beaucoup de cas les espaces convoités sont au centre des villes (comme Paris avec ses grands moulins presque tous détruits), qu'ils sont peu pittoresques et esthétiquement démodés. Cela tend à développer une spéculation immobilière et financière sur ces emplacements. Ainsi la rénovation d'un quartier passe par un grand nettoyage rentable. Louis Bergeron et Gracia Dorel-Ferré, dans leur ouvrage<sup>7</sup>, posent bien le problème de la démolition : « beaucoup de choses ont certes disparu... le paysage minier ne se reconnaît plus à ses chevalements presque tous démontés, ni ses terrils recouverts par la végétation. L'industrie automobile qui ceinturait Paris n'existe plus et avec elle ont disparu des quartiers ouvriers, mais aussi une ambiance, une culture spécifique. Pourra-t-on imaginer ce qu'on put être les occupations d'usines de 36, ou ce qu'a pu être le travail à la chaîne de montage, sans un parcours sur les lieux, désormais impossible ? »

Alors faute de pouvoir tout conserver, une technique intitulée le « sauvetage virtuel » permet de laisser des traces utilisables d'un patrimoine qui sera par la suite détruit. Cela ressemble au système de l'archéologie. Il s'agit de faire des études historiques, techniques, économiques, sociales, ... approfondies afin d'avoir toutes les clés de lecture du monde industriel révolu. Le public pourra ainsi retrouver par ce procédé une partie de l'histoire industrielle faute de mieux. L'important, ici, est de sauvegarder la mémoire. Cela se concrétisera de différentes manières pouvant aller de la simple pancarte commémorative, du musée pouvant dynamiser ses expositions par une reconstitution à l'aide d'image de synthèses ou encore à la diffusion par le multimédia sous forme de cédéroms.

Malgré tout le manque des lieux est réel. Rien ne viendra remplacer la « magie » d'un site. De plus cette forme de sauvegarde ne connaît pas une grande médiatisation. A tort certainement. C'est un travail nécessaire ne serait-ce que pour les archives afin de pouvoir retracer cette histoire, être la base de recherches et éventuellement de mises en projet de sensibilisation dynamisantes comme faire du visiteur un apprenti pour un temps dans les ateliers de reconstitution, retracer une atmosphère par des bruits, des odeurs, des projections. Il ne reste plus qu'à devenir conservateur de musée pour mettre en place ces idées...

Dans les cas vus précédemment on démolissait pour créer autre chose. Il y a des logiques différentes qui consistent à reconverter le site en maintenant une activité économique après des aménagements qui ne prêtent guère d'attention à la valeur patrimoniale des lieux.

## **B/ La conversion économique préconisée par la DATAR<sup>8</sup>**

Depuis 1986 est mis en place une politique de réhabilitation des friches industrielles dans le cadre du X<sup>e</sup> Plan national. Elle donne suite au rapport, commandé par la DATAR, de l'Ingénieur général Lacaze de décembre 1985, qui avait alors fait un état des lieux sur cette question. Ces friches industrielles représentent en

---

<sup>7</sup> Louis Bergeron et Gracia Dorel-Ferré, *Le patrimoine industriel, un nouveau territoire*, éd. Liris, Paris, 1996, p.72-73.

<sup>8</sup> DATAR, *La réhabilitation des friches industrielles*, éd. Documentation Française, Paris, 45p.

France près de 20.000 hectares dont 10.000 dans le Nord-Pas de Calais, 3.000 en Lorraine, 1.000 en Ile de France et 450 en Rhône-Alpes.

La reconversion d'une friche est souvent bien perçue, là où l'on veut effacer les blessures du chômage pour se reconstruire à travers d'autres activités. La mobilisation des partenaires pour cette politique est assez forte notamment de la part des collectivités locales (essentiellement les communes). Cette politique est à la fois un accompagnement de la reconversion industrielle et contribue également à la requalification du cadre de vie. Dans son rapport, l'Ingénieur général Lacaze indique que la suppression des friches se faisait par le fonctionnement du marché. Le problème c'est qu'il existe deux sortes de friches, celles urbaines qui ont encore une valeur foncière, et celles périphériques qui n'en ont plus aucune. L'objectif de la politique de réhabilitation des friches industrielles est de confier aux professionnels (promoteurs industriels, urbanistes...) le soin de choisir celles qui ont un avenir économique et de les réhabiliter par le jeu de l'offre et la demande, les autres sont nettoyées et préverdies.

Le rôle du marché est ici important pour relancer le développement économique. On le sait, une friche de nos jours est un produit d'offres surabondantes par rapport à une demande trop rare. C'est là que les pouvoirs publics interviennent en valorisant ces friches pour qu'elles soient capables d'être remises sur le marché par des politiques d'aménagement du site et de ses alentours. Concrètement cela se traduit par une refonte des locaux en taille plus raisonnable pour l'accueil d'entreprises de petites et de moyennes tailles de toutes horizons.

En effet ces régions veulent éviter de retomber dans la « mono-industrie » qui leur a été fatale, c'est pourquoi elles favorisent la pluriactivité. Le but est de favoriser l'offre par l'aménagement du terrain, la réhabilitation de l'intérieur des bâtiments, de proposer des bâtiments d'occasion, favoriser la location du terrain plutôt que la vente pour attirer l'entrepreneur. Tout le reste est alors détruit, remplacé par la politique de pré-verdissement tant préconisé par la DATAR à l'époque. C'est-à-dire qu'il faut également pour attirer les industriels et futurs ouvriers un cadre de vie agréable. Ainsi à la place de ces ruines, on nettoie et dépollue les sols selon la nature des industries puis on plante des arbres pour rendre le cadre agréable. Le contraste est flagrant avec le passé lorsque l'on se promène à Longwy-bas, ancienne cité de l'industrie sidérurgique où l'on trouve à la place des hauts-fourneaux des chemins aménagés en promenade avec des bancs, de l'herbe, des arbres et des jeux pour enfants... Il est vrai que l'on ne peut tout garder mais les choix ne sont pas toujours bien réfléchis.

Cette politique de pré-verdissement n'est pas forcément une fin en soi mais une étape nécessaire pour préparer l'avenir. Ces espaces sont ouverts à toute affectation possible si la qualité du sol le permet encore (problème des sites miniers avec les affaissements où l'herbe est la seule solution de la réhabilitation). L'aide à la réhabilitation de l'habitat contribue également à attirer la population (ravalement de façades par exemple).

Il est certain que les régions les plus touchées ont besoin de reconvertir leurs anciennes usines pour se redynamiser quelque soit la priorité qu'elles choisiront. En effet, les régions concernées n'ont pas fait les mêmes choix, liés en partie au type d'installation qu'elles avaient. Ainsi la Lorraine a fait prévaloir une politique de verdissement du fait que son industrie était faite de grands ensembles difficilement réutilisables. D'autres ont privilégié la reconversion économique comme le Midi-Pyrénées. En tout état de cause cette

politique ne tient pas à s'embarrasser de savoir si un bâtiment contient une valeur patrimoniale quelconque. Mais c'est celle qui prédomine<sup>9</sup> même si une prise de conscience se développe. Toutefois il ne faudrait pas oublier l'histoire, il faut tenter de conserver les éléments frappants de cette période d'industrialisation afin de comprendre ce que fut la France à un moment donné.

La démolition n'est pas non plus une fin en soi. D'autres solutions existent pour conserver une trace du passé même si la nouvelle affectation n'est pas en rapport avec l'activité industrielle. C'est tout de même une façon de se souvenir en se projetant dans l'avenir.

## Paragraphe 2 : Une réhabilitation mais détournée de son activité première

C'est la situation où l'on garde la façade qui peut esthétiquement être favorable, et où où l'on réaménage l'intérieur pour accueillir différents projets, que ce soit des logements privés ou des salles de concerts. Il s'agit de « créer dans le créé »<sup>10</sup>.

### **A/ Le développement d'équipements urbains**

En effet si des sites trop isolés sombrent dans l'abandon, il ne peut en être de même pour ceux qui se trouvent dans le centre ville. Il peut alors être opportun dans le cadre d'une politique d'aménagements urbains de réhabiliter des bâtiments industriels tombés en désuétude soit parce qu'il y a une valeur esthétique intéressante ou simplement parce qu'il peut être moins coûteux d'adapter ces immeubles que d'en construire des neufs.

La solution choisie est donc une réhabilitation fonctionnelle recherchant des aménagements « design » pour en faire des logements, des centres commerciaux, des bureaux... L'architecte David Chipperfield résume assez bien le défi de l'architecture de transformation : « Nous n'avons pas à vivre dans la nouveauté d'un avenir radieux, pas plus que nous ne devons nous cacher derrière de rassurantes pastiches du passé. Nous devons habiter à présent en perpétuelle évolution, motivé par les possibilités de changement, avec le bagage du passé et l'expérience comme garde-fou »<sup>11</sup>. D'ailleurs certains cabinets d'architecte se sont spécialisés dans la réhabilitation du bâtiment industriel comme notamment en France Reichen & Robert Architectes<sup>12</sup> qui se sont créés une réputation internationale dans ce domaine. Deux exemples en France sont à leur actif qui montrent la volonté, dans une politique d'urbanisme, d'intégrer le corps industriel dans la ville.

---

<sup>9</sup>Annexe IX.

<sup>10</sup>Louis Bergeron et Gracia Dorel-Ferré, *Le patrimoine industriel, un nouveau territoire*, éd. Liris, Paris, 1996, p.77.

<sup>11</sup> Kenneth Powell, *L'architecture transformée*, éd. Seuil, Paris, 1999, p.19.

<sup>12</sup>Reichen & Robert Architectes, 17, rue Brézin, 75014 Paris, crée en 1973.

La première réhabilitation de ce genre se trouve à Lille dans le quartier de Moulin, où l'on a réhabilité l'ancienne usine Le Blan<sup>13</sup>. Il s'agissait d'une filature construite en trois étapes de 1900 à 1930. Elle représente un bâtiment long de 190 mètres sur 4 niveaux avec des hauteurs sous plafond élevées. A sa fermeture définitive la commune de Lille rachète les locaux. Son Office HLM lance alors un concours de reconversion pour cet ensemble. Le projet Reichen & Robert Architectes est retenu. Celui-ci comprend 108 logements allant du studio au F5, des ateliers d'artiste, des chambres d'étudiant, un local commun de 300m<sup>2</sup> avec une terrasse commune, de petits commerces ainsi que de petites industries et un artisanat de service, un café restaurant, des bureaux, une bibliothèque pour enfants, des anciennes machines reconverties en sculptures, ... L'objectif est de créer un bâtiment multi-fonctionnel. Il s'agit d'une opération de très grande envergure qui a permis de montrer que l'on pouvait réutiliser des cités industrielles tout en préservant le patrimoine. Ce fut une réussite dans un premier temps. Sont venus se poser par la suite un manque d'intégration avec les alentours, qui n'ont pas bénéficiés quant à eux de rénovations comme l'usine, ainsi que des problèmes de maintenance et d'occupation. Mais l'idée est là.

C'est pourquoi peu de temps après la ville d'Elbeuf a fait appel aux mêmes architectes pour la rénovation de l'usine Blin et Blin<sup>14</sup>. Il s'agit ici d'une usine spécialisée dans le lainage et les tissus précieux installée à Elbeuf en 1872. Elle se compose de 9 corps de bâtiments réunis autour d'une cour intérieure. N'ayant pas su faire face à la concurrence de nouveaux tissus elle fermera en 1975. La ville se retrouvait alors avec 20.000m<sup>2</sup> de friches industrielles qu'elle décida d'acheter pour éviter le morcellement d'un site architectural de qualité et pour s'adapter à l'évolution urbaine de la ville. L'inauguration s'est faite en 1983, désormais on y trouve des logements type HLM, un supermarché, un café, une bibliothèque dans l'espace même de l'usine. Aux alentours avaient été aménagés des commerces qui ont dû fermer quelques temps après à cause de la proximité avec le centre ville. Toutefois pour les habitants cette proximité a été considérée comme un avantage dans le choix de logement. Ainsi Elbeuf a démontré qu'avec une volonté politique locale on pouvait assumer l'héritage de notre histoire et en même temps en faire une question d'identité locale.

Pour la réussite de ces politiques de reconversion multi-fonctionnelle, il faut prendre en compte également l'environnement où se trouve l'usine en développant une politique cohérente d'urbanisme, ce qui a manqué à l'usine Le Blan.

En tout état de cause c'est une solution qui mérite d'être retenue que ce soit par les pouvoirs publics ou les personnes privées. En effet, on a pu constater ces dernières années le développement d'une mode qui consiste pour des particuliers à acheter un morceau d'usine désaffectée et à en faire leur lieu de vie comme n'importe quel autre appartement (les bords de la Seine à Paris). C'est une façon également de réhabiliter un quartier.

Une fois que l'on a logé, nourri, les habitants, il faut également les administrer et les cultiver ! Ce sont deux autres approches possibles de réhabilitation du patrimoine industriel.

---

<sup>13</sup>Exemple tiré de l'ouvrage *Le patrimoine industriel, un nouveau territoire* de L.Bergeron et G.Dorel-Ferré, p.77.

<sup>14</sup>Ibid. p.79.

## **B/ L'accueil d'activités administratives et socioculturelles**

D'autres attributions peuvent être affectées aux bâtiments industriels sans pour autant en faire des musées. Il peut s'agir d'activités sociale, culturelle ou encore administrative. C'est une reconversion qui tend à prendre de l'importance. Des exemples le montrent bien comme la manufacture de tabacs de Nancy qui désormais regroupe différentes activités culturelles, ou encore la sucrerie de Goussainville dans le Val d'Oise qui accueille un complexe sportif, mais également les anciens abattoirs de Châlons en Champagne transformés aujourd'hui en locaux de la DRAC de la région Champagne-Ardenne,... Si, souvent l'initiative est locale, des fois l'Etat intervient directement. C'est ce qu'il a fait à Roubaix en créant le Centre National des Archives du Travail dans l'usine textile Motte-Bossut.

A travers deux exemples parmi tant d'autres nous allons voir que « l'université peut se mettre au travail » et que le mélange « vieux-moderne » peuvent être une réussite.

C'est ainsi que le site du Fresnoy, dans la banlieue industrielle de Lille, a fait l'objet d'une réhabilitation audacieuse en Atelier National d'Art Contemporain. Autrefois, pôle d'attraction de la vie sociale, le site Fresnoy après la fermeture d'usine au début des années 1970 a connu un déclin sans précédent. En 1998 que l'Atelier National d'Art Contemporain est inauguré. Il regroupe outre l'Atelier national, une école supérieure de cinéma et des arts visuels. L'objectif du bâtiment est de faire revivre ce quartier, lui redonnant l'importance sociale qu'il avait pu avoir au début du XXe siècle. L'architecture du bâtiment est impressionnante. En effet, l'architecte Bernard Tschumi a voulu conserver l'édifice d'origine en le couvrant d'un toit neuf de tôles aérées d'espaces lumineux. Cette conception permet ainsi de maintenir le morcellement d'origine des bâtiments, nécessaires au Centre qui a besoin d'avoir toutes sortes d'espaces distincts pour ses différentes activités. Le résultat est étonnant. « Le Fresnoy est un lieu d'interaction, un lieu public, autant qu'une académie, comprenant une salle de cinéma régionale et un programme d'expositions régulières »<sup>15</sup>. L'alliance entre l'ancien et le moderne peut être porteur dans la protection du patrimoine industriel dans le fait que l'on ne renie pas ce qu'il a été même si l'activité n'a plus rien à voir avec l'industrie.

Le deuxième exemple a été retenu du fait de son actualité. En effet, il s'agit ici de réhabiliter l'Imprimerie « L'Illustration » à Bobigny au nord-est de Paris<sup>16</sup> en Université. C'est un bâtiment construit en 1933 de 141 mètres de long sur 90 de large dominé par une tour. Un dossier de protection sur ce site est examiné par la C.O.R.E.P.H.A.E<sup>17</sup> en 1985, mais essuie un rejet de l'architecte des Bâtiments de France et de l'inspecteur principal des Monuments historiques. Cependant, ce n'est pas parce que l'on n'est pas protégé que l'on n'a pas d'intérêts. C'est ainsi qu'en 1993 l'Université Paris XIII<sup>e</sup> pose le projet d'installer dans l'ancienne imprimerie plusieurs départements d'IUT. Une partie des travaux ayant pris fin en 2000, deux départements se sont installés : Gestion et Administration des entreprises ainsi que Carrières sociales. Un autre devrait ouvrir fin 2003 : Services et réseaux de communication.

---

<sup>15</sup>Kenneth Powell, *L'architecture transformée*, éd. Seuil, Paris, 1999, p.135.

<sup>16</sup>Créée en 1843 par Charton, Joanne, Paulin, Dubochet, supprimée en 1944 pour collaboration pendant la guerre.

<sup>17</sup>Cf p.7

On constate qu'à travers ces exemples le patrimoine industriel peut s'adapter à l'évolution du temps. Il ne faudrait pas oublier outre les solutions précédemment étudiées que pour la réhabilitation d'un site industriel il y en a qui prennent en compte l'activité originelle des lieux, seule véritable façon de se souvenir.

### Paragraphe 3 : Une réhabilitation du patrimoine conforme à ses origines

Enfin le patrimoine industriel est apprécié à sa juste valeur. On allie protection d'un monument avec la volonté de le faire connaître.

#### **A/ Des lieux de travail intégrant la valeur patrimoniale**

On ne peut concevoir cette hypothèse que dans le cadre où l'entreprise est encore en activité, et n'est en rien menacée de fermeture. C'est la situation la plus favorable pour le patrimoine industriel car il lui permet d'être conservé et mis en valeur tout en restant actif et non figé en musée. C'est le mieux mais c'est également le plus rare. En effet, cela coûte peu aux pouvoirs publics mais en même temps il faut que l'industriel est la volonté et surtout la capacité de le faire. Ainsi les cas où les entreprises peuvent réaliser cela sont considérées comme des réussites exceptionnelles.

C'est le cas notamment de certaines maisons de champagne dont la plus connue est l'usine de champagne de Castellane à Epernay (Marne)<sup>18</sup>. Il s'agit là d'un bâtiment, édifié en 1889 à proximité d'un quartier voué à cette activité, dont l'architecture de qualité a vocation à être attractive et cela d'autant plus que les bâtiments sont situés près d'une voie ferrée à grandes lignes (Paris-Strasbourg) et attirent forcément l'œil du voyageur. C'est une architecture qui traduit bien une politique commerciale conquérante de l'entreprise. L'histoire de la Maison de Castellane, ses caves, sa collection d'étiquettes sont accessibles au public. De Castellane est un site industriel qui continue de vivre grâce à son architecture qu'elle a su conserver et à son activité pétillante.

Toutefois l'exemple le plus connu en la matière, d'entreprise intégrant la valeur patrimoniale du site, est celui de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisel (Seine-et-Marne)<sup>19</sup> même si on a transformé l'activité initiale et qu'on a conservé l'enveloppe. Le propriétaire actuel, Nestlé France, ne produit certes plus de chocolat à Noisel, mais est tout de même une entreprise de production. La chocolaterie fut construite en 1871. Elle a fonctionné jusqu'en 1990. C'est un témoin majeur de l'histoire industrielle, et comme grand nombre de ces témoins, la chocolaterie a bien failli finir en copeaux. C'est grâce « au coup de cœur » du PDG de Nestlé France, devenu propriétaire depuis 1988, que le bâtiment est « mis au service d'une politique ambitieuse et

---

<sup>18</sup> *Patrimoine industriel, cinquante sites en France*, sous la direction scientifique de Jean-François Belhoste et Paul Smith, éd. Editions du Patrimoine, 1997, p.72-73.

<sup>19</sup> *Ibid*, p.70-71.



respectueuse de l'histoire »<sup>20</sup>. La réhabilitation du site est attribuée à nos spécialistes en la matière Reichen & Robert, accompagnés également par l'architecte des Bâtiments de France car l'ancienne chocolaterie Menier est classée depuis 1992. Avec près de cent quatorze millions euros investis, la restauration se termina fin 1995. Le site abrite désormais divers sièges sociaux du groupe, des commerces, des restaurants, des cafés et une salle polyvalente. L'exceptionnalité de ce site pour Louis Bergeron et Gracia Dorel-Ferré, « vient du fait qu'une entreprise en activité ait repris un site en décidant de le considérer à la fois comme un patrimoine historique à respecter, utiliser, valoriser, et comme un instrument de pérennisation de l'activité industrielle mené sous des formes tertiarisées<sup>21</sup> ». De plus ces auteurs relèvent également deux facteurs qui ont contribué à la réussite de Noisel : site au centre de politique culturelle et d'action touristique dans une région active, proximité d'ensembles urbains de villes importantes qui ont fait du patrimoine industriel un enjeu d'aménagement.

Le résultat est là. Lors des Journées portes ouvertes du Patrimoine, une file de visiteurs de plus en plus grande se forme. Toutefois rappelons-le, ce sont des cas rares.

Il est à noter également, en dehors de ces cas exceptionnels, une pratique qui tend à se développer, dite « de musée d'entreprise ». La Commission Varloot<sup>22</sup> attire notre attention sur ce point-là. En effet certaines entreprises, dans le souci de promotion et de vente de leurs produits, sont prêtes à « exploiter » des bâtiments et ses appareillages pour attirer le client tout en réécrivant l'histoire de l'entreprise peut conforme à la rigueur scientifique. Les objectifs de fréquentation et de rentabilité ne peuvent être les priorités qu'il faut donner au patrimoine industriel. La mission est avant tout de conserver la mémoire du site ainsi que son savoir-faire et le faire-connaître en le transmettant aux générations futures.

## **B/ Des lieux de mémoire pour se distraire et apprendre**

« [Les] sites industriels, en sursis, plongés au cœur de notre siècle, caractérisent et éclairent une activité que nous recherchons quelque fois avec acharnement et tâtonnement dans les siècles passés. Un savoir est encore à notre portée, une lecture directe est encore possible. Alors pourquoi « les boudier » aujourd'hui pour les appréhender avec difficulté voire même impossibilité demain ? »<sup>23</sup>

La question est porteuse de sens justement dans un pays comme la France qui sous-estime la valeur de sa culture technique préférant valoriser celle esthétique. Un fossé s'est creusé entre cette culture technique et l'enseignement général. Peu de place est laissée dans les manuels à la dimension technique de l'industrialisation. Un fossé partiellement comblé par les services éducatifs des musées dont ceux de Mulhouse<sup>24</sup> et des Sciences de la Villette en sont un bon exemple. Mais il reste limité dans leur rayonnement.

---

<sup>20</sup>Louis Bergeron et Gracia Dorel-Ferré, *Le patrimoine industriel, un nouveau territoire*, éd. Liris, Paris, 1996, p.83.

<sup>4</sup>Ibid, p.83.

<sup>22</sup>Cf p23., annexe IV.

<sup>23</sup> Virginie Kollman et Valérie Michel, *Le patrimoine industriel*, éd. Agence de coopération ABCD mémoire d'image, Poitiers, 1992, p.48.

<sup>24</sup> Emmanuel de Roux, *Le patrimoine industriel, poumon fragile de la revitalisation du territoire*, « in Le Monde », le 20 septembre 1997, p.32.

Pourtant l'avantage de la culture technique est d'être compréhensible par tous dès lors que l'on met à disposition du visiteur, les clés de l'interprétation et de la compréhension, d'où une grande tentation de la « muséification » des anciens sites industriels. Mais le Préfet Loiseau dans son rapport<sup>25</sup> indique que le label « Musée » doit être d'attribution restreinte. En effet l'Etat ne peut s'engager sur tous ces projets de musées car les charges financières qui en découlent sont trop importantes. Cependant ce n'est pas parce que l'on a pas ce label qu'un projet ne peut pas naître. L'accès à la culture technique doit être ouvert le plus possible, le label Musée n'étant qu'un plus. De nombreuses créations sont ouvertes concernant l'histoire industrielle et à travers elles une culture technique de savoir-faire comme le Musée d'arts et d'industrie à Saint-Etienne<sup>26</sup>. Souvent les musées sont en fait d'anciens sites industriels aménagés pour la visite comme la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne.

« Les publics deviennent une préoccupation nouvelle »<sup>27</sup>. Les musées sont soucieux en effet de leur fréquentation par le public. Leur survie en dépend fortement. En effet que penser du Musée des mines d'Alès qui en 1993 recevait 40.000 visiteurs par an dont la moitié de scolaires, alors qu'à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne, des musées comme New Lanark en Ecosse ou l'Ironbrige Gorge Museum, reçoivent plus de 300.000 visiteurs par an. Cependant la France a des musées qui connaissent une bonne réception auprès du public comme le Musée de la mine de Lewarde qui reçoit près de 160.000 personnes par an, succès qui n'est pas sans rapport avec la projection du « Germinal » de Claude Berri qui a contribué à éveiller la sensibilisation du public à ce type de patrimoine.

Le but des bureaux de montage de projets de musée industriel est de concilier l'importance de récupérer du passé tout ce qui est intéressant (donc un choix doit être opéré) et la réponse aux attentes de la collectivité. L'étude de faisabilité est donc primordiale. Ce genre de musée a l'avantage de ne pas être comme les autres dans le sens où le visiteur se trouve le plus souvent sur un ancien lieu de travail qui parfois est réactivé pour démonstration. L'attention du visiteur est stimulée. Le but est ici de rendre la visite aussi instructive que ludique. Cela permettra peut-être à ces musées de résister à la crise qui est en train de se développer sur la fréquentation des musées « classiques »<sup>28</sup>.

Cependant l'idée de faire d'un élément du patrimoine industriel un musée outre la question de la fréquentation, pose trois autres contraintes qui peuvent faire échouer ou bloquer un tel projet souvent intéressant de surplus<sup>29</sup> :

- Ce type de projet se heurte aux questions de nature juridique en matière de réhabilitation. En effet la maîtrise d'ouvrage public est soumise à la lourdeur des procédures liées au marché public. S'ajoute également la législation des ERP (Etablissements Recevant du Public) de niveau 5 pour que l'ouverture au public soit autorisée. Ceci entraîne de lourds aménagements qui sont voyante et qui brouillent l'esprit industriel du lieu.

---

<sup>25</sup>Une politique pour le patrimoine industriel, rapport présenté par le Préfet Philippe Loiseau, mars 1995, p.48.

<sup>26</sup>Emmanuel de Roux, *Le Musée d'art et d'industrie, miroir de l'époque stéphanoise*, « in Le Monde », le 16/17 décembre 2001, p.31.

<sup>27</sup>Jean-Louis Perrier, *Philippe Mairot, « un passeur du passé » franc-comtois*, « in Le Monde », le 20 septembre 1997, p.33.

<sup>28</sup>Michel Guerrin, *Sinistrés en 2001, les musées nationaux se préparent à une année de crise*, « in Le Monde », le 10 janvier 2002, p.28.

<sup>29</sup>*L'Archéologie Industrielle en France*, revue du CILAC, n°31 de décembre 1997, p. 39.

- La gestion des musées pose des difficultés. Si une commune est propriétaire du site, elle peut l'exploiter par l'intermédiaire d'une régie et d'une délégation du service public. Seulement la régie se heurte à une limitation des responsabilités ne pouvant aller au delà de la gestion du droit d'entrée, autrement il faut une délégation du service public. Mais cette délégation entraîne l'obligation de mise en concurrence depuis la loi Sapin. C'est-à-dire au final, une association ou une collectivité initiatrice d'un projet peut voir confier sa gestion à des entités extérieures ignorantes sur le sujet.

- La constitution d'un musée a un coût qui n'est pas des moindres.

Ainsi une adaptation de la législation permettrait d'aider les petites structures qui essaient de valoriser une partie de l'histoire locale en leur évitant toutes ces lourdeurs administratives. Malgré ces difficultés un champ muséal couvre la France de ces lieux qui nous permettent de ne pas oublier ce que nous sommes.

Une palette de solutions se propose donc à la réhabilitation d'un site industriel. Les dernières sont plus intéressantes dans la mesure où elles prennent en compte la valeur patrimoniale des bâtiments, les valorisant en les rendant accessibles au public.

Il est une forme de musée particulière que l'on appelle les écomusées qui au travers de leur projet ont une incidence sur une région. C'est ainsi que la notion de tourisme industriel commence à se développer rendant par là le patrimoine industriel facteur d'un développement local, un développement non seulement économique mais également social qui donnerait au patrimoine industriel une sécurité de préservation en faisant désormais partie intégrante d'une politique locale.